

Réunion de quartier La Cimenterie

Terminant le programme annuel de rencontres avec les habitants initié par la municipalité, les résidents du quartier La Cimenterie ont été invités à échanger avec le maire et les élus le 28 août 2019 sur la situation de la ville, ses projets, les questions de citoyenneté, de civisme et de sécurité relatives à leur secteur.

Au préalable et devant une assistance importante, Monsieur le Maire a présenté la situation financière toujours contrainte de la ville ainsi que les outils de stratégie déployés, à savoir la SPL Destination Amnéville, organisant un partenariat institutionnel autour de la pérennisation et le développement du centre thermal et touristique, et la concession de requalification urbaine multi-sites, mise en place pour pallier le manque de moyens de la ville en s'appuyant sur une dynamique de valorisation active de son patrimoine.

Le maire a ainsi expliqué que l'objectif de la SPL d'une part, est de porter à une autre échelle la destinée du site, et que l'un des objectifs de la concession de requalification urbaine est par exemple de recentrer à moyen terme des services publics comme le service enfance ou le conservatoire de musique sur un seul ensemble immobilier à construire, plus adapté et moins énergivore, dont le financement serait assuré en partie par l'affectation à d'autres fins des bâtiments ou terrains libérés.

Abordant l'actualité du quartier, Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancée des travaux sur les lotissements de l'extension des Coteaux du Soleil et du Stade de la Cimenterie. Pour le premier, il annonce l'achèvement des travaux de viabilisation des voiries provisoires permettant le début des travaux de construction des maisons. Les travaux d'aménagement définitifs sont prévus pour 2022. Pour le lotissement du Stade, les travaux de viabilisation débuteront courant septembre et les premières parcelles seront livrées au printemps 2020.

Conformément aux attentes des résidents, deux aires de jeux agrémenteront les lotissements :

- à l'entrée du lotissement Extension des Coteaux du Soleil,
- à l'entrée du lotissement du Stade, côté rue du Bataillon Bigeard, un espace dédié aux enfants sera clôturé pour permettre une fermeture en soirée.

Puis, Monsieur le Maire expose qu'un nouveau projet immobilier verra prochainement le jour sur les deux dernières parcelles libres de la première tranche du lotissement des Coteaux du Soleil : 10 maisons jumelées et un collectif de 5 logements viendront compléter l'offre immobilière. Ce projet d'aménagement architecturalement sobre et de qualité prévoit 46 places de stationnement couvertes et non couvertes, répondant aux inquiétudes des riverains en la matière.

Profitant de cette thématique, Monsieur le Maire aborde la problématique du stationnement dans le quartier notamment rue du Château de Merten. Esquisse à l'appui, il présente un projet de création de 11 places de stationnement supplémentaires et d'un traçage horizontal le long des voies des places de stationnement, permettant d'optimiser par cette matérialisation, les capacités existantes.

Les résidents du quartier La Cimenterie en ont alors profité pour exprimer leurs contrariétés face à l'incivisme en général et notamment face aux nuisances sonores dues à la circulation conséquente dans et aux abords du quartier. Monsieur le Maire reconnaît, qu'il est difficile d'empêcher les véhicules à deux roues de circuler et constate l'inefficacité d'une solution de pose de blocs de pierre sur la voirie pour en dissuader la circulation.

La situation étant connue, les services de police municipale sont chargés d'accroître leur surveillance à cet endroit.

S'en est suivi un échange constructif entre la municipalité et les habitants sur des thématiques très variées englobant :

- la problématique des espaces verts situés le long de la rue du Château de Merten transformés en « canisettes » par des propriétaires de chiens peu scrupuleux ;
- le souhait de voir aménager différemment les espaces verts devant les allées de garages dans la même rue, en proposant notamment un remblai plus esthétique que les herbes sauvages ;
 - o un projet de remise en état des allées de garage après une consultation des riverains afin de dégager la solution la plus appropriée sera étudié pour le prochain budget, ;
- le manque de taille régulière des rosiers dans les espaces verts ; de passages piétons rue de la villa ; d'entretien de la voirie ;
- le stationnement difficile rue des écoles et rue du Bataillon Bigeard dû à l'incivisme des automobilistes, sans oublier la vitesse excessive constatée, ou encore l'opportunité de mises en sens unique ;
 - o la police municipale est d'ores et déjà à pied d'œuvre suite à l'étalonnage de son radar, et a déjà procédé à des verbalisations ; les services municipaux étudient par ailleurs des aménagements de sécurité et de stationnement pour sécuriser le quartier notamment aux abords de l'école. Monsieur le Maire évoque notamment une solution de rétrécissement de la chaussée conduisant les automobilistes à ralentir naturellement ;
- les squats devant les aires de jeux, les actes de vandalisme,
- la problématique du positionnement de l'arrêt de bus rue du Bataillon Bigeard gênant la visibilité pour la sortie des propriétés riveraines ;
- la dangerosité du rond-point en contrebas de la rue des terrasses du soleil ; le nettoyage du parking en pied d'immeubles ;
- l'état du ruisseau situé derrière le bâtiment des serres, dont l'entretien relève de la compétence du SIAVO, régulièrement alerté par la municipalité.

Tous ces signalements feront l'objet de vérification sur place et d'intervention le cas échéant et toutes les propositions seront étudiées par les élus avec les services municipaux.

Profitant des interrogations quant aux mesures prises pour lutter contre l'insécurité, le **dispositif de la « participation citoyenne »**, déployé sur le secteur de Malancourt-la Montagne depuis plus d'un an, est présenté. Le fonctionnement est basé sur un partenariat entre la police nationale, la police municipale et des résidents du quartier, lanceurs d'alertes et désignés comme référents. Le dispositif apporte des résultats positifs, soulignés par le commandant de la police nationale lors de la réunion plénière du comité local de la sécurité et la prévoyance de la délinquance. Mais, si les chiffres officiels constatent une baisse des délits, il n'est demeuré pas moins que la vigilance doit être maintenue. Interpellé sur l'intérêt d'un dispositif de vidéosurveillance, Monsieur le Maire, s'appuyant sur les constatations des expériences des maires des villes voisines et sur l'expertise de la police nationale, précise

que la vidéosurveillance ne semble pas être un dispositif de prévoyance probant, ni dissuasif. Le premier magistrat rappelle que 70% des cambriolages sont commis en journée, souvent par des délinquants sachant déjouer les pièges des caméras.

C'est pourquoi, il en appelle à la citoyenneté de chacun en proposant d'étendre le dispositif à d'autres quartiers, par le lancement d'un **appel à candidature pour être référent de quartier**.

Abordant la problématique des dernières inondations ayant eu lieu dans le quartier, le maire précise que le SIEGVO a depuis remplacé les pompes desservant l'ensemble du quartier, notamment dans la perspective de la création du nouveau lotissement. Il est rappelé que le permis de lotir est soumis au SIAVO pour étudier le système de raccordement le plus efficient. L'entretien des pompes est garanti par le SIAVO qui en assure un nettoyage mensuel.

Enfin, les résidents expriment leur désarroi face à l'incivisme des propriétaires de chiens conduisant à la prolifération des déjections canines.

Force est de confirmer par Monsieur le Maire et par l'assistance, que ces problématiques restent des questions de citoyenneté et de civisme. Une campagne de communication incitant les propriétaires à ramasser les besoins de leurs chiens a bien été initiée depuis plus d'un an par la municipalité, renforcée désormais par une campagne de verbalisation de la police municipale et des arrêtés municipaux interdisant l'accès aux chiens au parc municipal et sur le stade d'entraînement de football.

Un ajout de mobilier urbain est également prévu : 3 corbeilles et 5 corbeilles avec distributeurs de sacs viendront compléter les 9 existantes.

Mais si ces moyens ont le mérite d'exister, les résultats restent faibles.

Des propositions sont apportées, telles que, là également, le renforcement de la surveillance de la police municipale, mais aucune ne sera réellement efficace sans une responsabilisation citoyenne plus massive.

Pour clore la soirée, élus et habitants ont échangé autour du verre de l'amitié.